

Présents :

Christophe COLBEAU-JUSTIN, Claudia DECORSE, Sylvain GIGOT, Vincent HUC, Sid LABDI, Véronique LACHET, Maxime LAJOYE, Géraldine MASSON, Baptiste MAILLOT, Xavier MOREAU, Céline ROUSSAS, Niloufar SHAFIZADEH, Cécile SICARD, Suzy SURBLÉ, Ali TFAYLI

Excusés : Talal Malah (remplacé)

Rédaction : Solène Renaudon-Klatovsky, Marie Berteaux

Relecture et ajouts : Antoine Pallandre

Ordre du jour :

| | |
|---|---|
| Infos générales | 2 |
| <i>Vote du CR de la 27e réunion du conseil.....</i> | 2 |
| <i>Journée de l'école doctorale (JED) 2024.....</i> | 2 |
| <i>Cérémonie de Remise des Diplômes de Doctorat (CRDD) 2024.....</i> | 3 |
| <i>Gestion administrative de l'ED.....</i> | 3 |
| <i>Prolongation des contrats doctoraux (déménagement BPC etc.).....</i> | 3 |
| Concours de l'ED | 3 |
| Autres programmes de financement 2024..... | 8 |
| CSC | 8 |
| CDSN..... | 8 |
| ADI-IDEX 2024..... | 8 |
| Questions diverses | 8 |
| Tour de table | 9 |



Infos générales

Vote du CR de la 27e réunion du conseil

Corrections proposées par Xavier Moreau (minimes)

Voté à l'unanimité (avec amendements).

Journée de l'école doctorale (JED) 2024

La JED 2024 se tiendra le 18 juin sur le site de l'ENS Paris-Saclay.

Une double inscription est nécessaire pour les doctorants :

- Via un formulaire d'inscription qui permet de prévoir les effectifs mais aussi l'édition des badges et surtout de candidater pour présenter un poster ou un oral
- Via Adum pour obtenir le ou les points de formation associés à sa présence et/ou à la présentation de ses travaux

Le déroulement prévu est le suivant :

- Une introduction par les directeurs respectifs de la GS et de l'ED
- Une conférence plénière présentée par Céline Barreteau de l'ICMPE (Institut de Chimie et des matériaux Paris-Est), médaille de bronze du CNRS et ancienne doctorante 2MIB
- Trois sessions parallèles relatives aux trois pôles de l'école doctorale (CIM, COB, CPBA)
- Une session poster lors de la pause-café
- La remise des prix

Un jury est constitué pour chaque pôle afin d'évaluer les présentations orales et les posters en vue de la remise des prix. Les jurys seront composés des directeurs de pôle, d'un représentant de la GS et si possible d'un représentant étudiant. Les prix du meilleur oral et du meilleur poster (un de chaque pour chaque pôle) sont attribués/financés par la *Graduate School Chimie*.

Pour les présentations, les doctorants présentent leur candidature via le formulaire d'inscription en ligne et sont sélectionnés par les doctorants du comité d'organisation, en concertation avec les directeurs de pôles. Une contrainte matérielle est imposée par le lieu de l'événement concernant le nombre de posters qui devra être limité cette année.

Le comité d'organisation est constitué, comme chaque année :



- D'un.e représentant.e du bureau de l'ED (Xavier Moreau) avec le soutien logistique d'Isabelle Leray pour les démarches relatives au site d'accueil (ENS Paris-Saclay)
- De représentants étudiants des trois pôles et d'unités de recherche variées : Adrien Boissenin, Clara De La Tramblais, Eloé Dubus, Célestin Gamonet, Jun Hu, Jie Li, Xavier Moreau, Sarah Person, Solène Renaudon, Carolina Ruiz, Fructueux Sohounme, Romane Vinot, Zizhen Zeng, Xue Zhou, Jibao Zhu
- De la gestionnaire de l'école doctorale

Cérémonie de Remise des Diplômes de Doctorat (CRDD) 2024

Le 28 juin se tiendra à CentraleSupélec la CRDD 2024 visant à remettre leur diplôme aux docteurs ayant soutenu au cours de l'année civile 2023.

L'école doctorale sera représentée par Antoine Pallandre, Claudia Decorse, Suzy Surblé et Solène Renaudon.

Certains diplômes ne pourront pas être signés dans les temps pour être remis le jour de la cérémonie.

Gestion administrative de l'ED

Mise en place souhaitée d'un CDD renfort administratif pour la période des inscriptions (septembre à décembre 2024) – partiellement financé par la GS

Prolongation des contrats doctoraux (déménagement BPC etc.)

Les résultats ont été obtenus par l'Ecole doctorale et diffusés aux directeurs de pôle. Toutes les demandes ont été acceptées, même si le nombre de mois ne correspond pas toujours à la demande. Toutefois, l'information peut uniquement être transmise de façon informelle. La mise en place des prolongations effectives (avenants) dépend des ressources humaines, elle n'est pas du ressort de l'école doctorale.

Concours de l'ED

Le planning du concours est resté inchangé ; il est affiché sur le site de l'ED.

Le calendrier des auditions pour 2MIB est particulièrement précoce et permet d'échanger rapidement avec les ressources humaines du doctorat (le 27/05/2024). Le quota des 15% hors périmètre employeur (CEA, ENS, Institut Curie) sur trois ans est respecté.

Plus de temps a été prévu pour la préparation des auditions : tous les candidats reçoivent leur convocation aux auditions de la part de l'école doctorale.



Les auditions se sont déroulées les 21, 22 et 23 mai, presque exclusivement en présentiel à l'exception de quatre visio.

Quelques désistements sont à noter en amont des auditions (deux au sein du pôle CPBA, 1 au sein du pôle CIM).

Suite à ces désistements, les auditions ont donc été au nombre de :

- 15 pour le pôle COB le 21 mai
- 11 pour le pôle CPBA le 22 mai
- 13 pour le pôle CIM le 23 mai

Parmi les pratiques récemment mises en place :

- Pour la troisième année consécutive, un doctorant élu est convié à assister à une demi-journée d'auditions. Cette année, il s'agit d'une élue ED et GS du pôle CPBA qui a assisté à deux auditions du pôle CIM
- Une grille d'évaluation est en place pour parfaire le mode de sélection. La nouvelle version a été finalisée avec la vice-présidence au doctorat et proposée à l'ensemble des ED pour différentes auditions (notamment concours GS et ADI)
- L'absence de réunion de bureau entre les auditions et la réunion du conseil en mai a été maintenue : le jury est seul maître de la proposition faite au conseil concernant l'attribution des contrats GS chimie. Le conseil vote ensuite lors de la dernière réunion de l'année académique (en l'absence des DUs) avant la publication définitive des listes de lauréats

Les jurys sont définis pour chaque pôle par les membres du bureau de l'école doctorale et sont proposés au vote au conseil avant le concours. Ils sont systématiquement constitués de :

- Deux représentants de l'Université Paris-Saclay
- Quatre membres extérieurs à l'ED et à Paris-Saclay

Les dossiers sont présélectionnés sur la base des documents à fournir :

- Notes de M1/M2 (ou diplôme donnant l'accès en thèse)
- Lettre de motivation du candidat
- Avis détaillé du directeur de thèse pressenti (exposer en quoi le candidat a les compétences requises)
- Une lettre de recommandation n'émanant pas du directeur de thèse pressenti



Attention : en 2024 le CV est devenu obligatoire dans la constitution du dossier de candidature.

Pour chaque dossier, deux rapporteurs sont désignés parmi les membres du jury pour donner un avis (sous forme de « note » A/B/C).

Cette année encore, une mention « Transitions climatique et écologique, développement soutenable » est possible pour les sujets concernés. Il donnera lieu à une sélection de quelques sujets sur toute l'Université qui recevront un financement spécifique (trois financements pour la vague de concours 2023 sur l'ensemble de l'Université Paris-Saclay, probablement plus en 2024), ce qui laisserait la place à un autre couple sujet-candidat sur liste d'attente pour le financement GS.

Les contrats à attribuer sont au nombre de 19 pour l'UPSaclay avec la répartition suivante :

- 5 pour COB
- 8 pour CPBA
- 6 pour CIM

A cela s'ajoutent :

- 1 contrat pour l'UVSQ
- 2 contrats pour l'UEVE

Soit un total de 22 contrats attribués dans le cadre de ce concours (sans compter un éventuel positionnement sur le label « Transitions climatique et écologique, développement soutenable » précédemment évoqué).

A cela s'ajoute un potentiel contrat établissement ENS (mis en place en 2024).

Le positionnement sur liste principale (non classée) et le classement sur liste complémentaire seront très prochainement signifiés aux candidats et à leurs directeurs de thèse. Ces résultats ont déjà été transmis à la Maison du doctorat et aux ressources humaines avec validation des listes le 27/05. Les listes complémentaires sont classées indépendamment pour chaque pôle.

NB : les diapositives de présentation de ce conseil seront envoyées aux membres du conseil mais ne doivent pas être diffusées avant communication formelle des résultats.



De manière générale, la politique de classement de ce concours se fait sur critères d'excellence du candidat. La politique d'établissement impose toutefois :

- un contrôle des quotas liés à l'appartenance des unités de recherche dans les différents périmètres de l'Université,
- la mention des sujets « Transitions climatique et écologique, développement soutenable »
- et demande d'anticiper les missions « hors recherche » en précisant notamment la capacité du candidat à enseigner en français (capacité pressentie par le jury).

Ce dernier critère n'entre pas en compte dans la sélection des candidats.

Suite à l'attribution des CDSN (contrats doctoraux spécifiques pour normaliens), un désistement est possible et l'ED s'engage à informer rapidement les candidats sur liste d'attente si une opportunité de financement se présente.

Tableau 1. Composition des jurys pour le concours 2024

| COB | CIM | CPBA |
|---------------------|--------------------------------|-------------------------|
| Xavier MOREAU | Claudia DECORSE | Sid LABDI |
| Christine LE NARVOR | Mathieu PINAULT | Clément CAMPILLO |
| Erica BENEDETTI | Sophie CASSAIGNON | Aurélie PERRIER |
| Grégory CHAUME | David PORTEHAULT | Philippe SAVARIN |
| Erwan LE GALL | Frédéric SCHOENSTEIN | Christine VAUTRIN |
| Jean-François SOULE | Richard VILLANNEAU (ABSENT) | Emmanuel MAISONHAUTE |

Tableau 2. Concours GS Chimie 2024 - Liste principale

| Établissement - Pôle | Nom | Labo |
|----------------------|-------------------------|-----------|
| UEVE | Egenii IABLONOVSKII | LAMBE |
| | Alexis BOLAC | Génoscope |
| UVSQ | Jérémy DELAFOULHOUZE | ILV |



| | | |
|------|-------------------------|-------------------------------------|
| COB | Christopher COX | ICSN |
| | Inga FELIX | ICMMO |
| | Emeric GARZI-HIEBEL | ICMMO → ADI? |
| | Mathieu LORDEZ | PPSM |
| | Parvine TRAN | ICSN |
| CIM | Yasmine BOUAOUNI | NIMBE |
| | Avinabh CHOUDHARY | ICMMO |
| | Sami ESSID | ICMMO |
| | Mathieu LORIOT | ICMMO |
| | Aeiman NAAZ | NIMBE |
| | Ashutosh VISHWAKARMA | ICMMO |
| CPBA | Tawakalit ABDULYEKEEN | ICP |
| | Flore BAILLAVOINE | ICMMO |
| | Iheb BELARBI | ICP |
| | Tuan Tu CAO | PPSM → Financement ENS pressenti |
| | Liran HU | ICP |
| | Tahmida SHANSUDDIN | ISMO |
| | Oriane SHVIRO | ISMO |
| | Vanille SORRET | IGPS |

COB (un dossier présenté également au programme ADI, pourrait laisser la place à un autre contrat COB) – 3 diplômés Master UPSaclay

CIM – 3 diplômés Master UPSaclay

CPBA (un dossier très probablement bénéficiaire d'un financement ENS) – 7 diplômés Master UPSaclay



ATTENTION : pour tout candidat étranger, il est nécessaire de prendre contact avec le FSD pour obtenir un avis ; c'est la responsabilité de la direction de thèse et de l'unité, ça ne passe pas par l'ED.

Autres programmes de financement 2024

CSC

Le calendrier a été avancé par rapport aux années précédentes afin de pallier les délais de traitement par le Haut Fonctionnaire Défense et Sécurité. Le dépôt des sujets est donc clos.

Les auditions ont été menées en mars par Antoine Pallandre et Xavier Moreau.

Sur 16 auditions (contre 13 en 2023), 16 dossiers ont été transmis avec avis favorable.

Les résultats sont attendus pour le mois de juin 2024.

CDSN

- 2024 : 1 CDSN en demande
- 2023 : 2 CDSN pour l'ED 2MIB (PPSM-ICCMO) + 2 ENS Lyon/Ulm (ICMMO, Institut Curie)

ADI-IDEX 2024

L'appel concerne des projets doctoraux en cotutelle internationale de thèse sur financement partiel de l'Idex Paris-Saclay associé à celui des partenaires.

Les auditions se sont déroulées en avril 2024, également menées par Xavier Moreau et Antoine Pallandre.

Quatre candidatures sont considérées conformes (contre 7 en 2023) ; le processus de sélection est toujours en cours.

Questions diverses

- Au dernier conseil, Talal Mallah a demandé à évaluer la répartition des contrats en faisant une moyenne du nombre de soutenances sur 2 ou 3 ans.

→ Les deux calculs seront faits pour la prochaine édition du concours de l'ED, discutés en réunion de Bureau et présentés au Conseil

- Appel à projets :



- Mise au vote d'une seconde vague de financement : approuvé
- Rappel : il est demandé aux doctorants de ne pas multiplier les demandes de financement

Tour de table

Un tour de table est effectué pour laisser l'ensemble des membres du conseil s'exprimer pour des questions ou proposer des points d'amélioration.

Véronique Lachet remarque que les financements attribués à des projets et non des candidats pose problème car cela peut pousser à recruter avec un financement sans tenir compte de la qualité de la candidature. En réponse à une question concernant le quota des 15% hors périmètre employeur, Antoine Pallandre précise que ce n'est pas une décision de l'ED, et Suzy Surblé évoque les financements CFR au CEA sur des sujets/projets et pas sur la recherche fondamentale, qui ne touche pas toutes les unités ; ainsi que les autres sources de financement complémentaires hors périmètre UPSaclay, notamment les CDSN ou les (récents) contrats établissement ENS.

L'accent est mis sur la dimension humaine de l'ED et la qualité de l'accompagnement des doctorants.

Le projet mené par Niloufar Shafizadeh avec les doctorants est mis en attente. Il a pris du retard, mais reste d'actualité sur l'année à venir.

Suzy Surblé évoque la nécessité de clarifier les règles d'attribution des points de formation.

Solène Renaudon-Klatovsky reste en attente du support administratif nécessaire au bon fonctionnement de l'ED.

Antoine Pallandre annonce la probabilité d'une mise au vote du renouvellement de son mandat et remercie tous les participants pour leur implication.

La question de la mise en place d'un nouveau livret CSI simplifié est également évoquée, en particulier dans le cadre d'une modification concernant les modalités de signalements qui ne seront plus visibles par le DT.

